Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Auray (Siren : 200050219)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
Commune siège	Auray
Arrondissement	Lorient
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/2014
Date d'effet	01/01/2015

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	immeuble Océania
Numéro et libellé dans la voie	Rue du Danemark
Distribution spéciale	BP 20335
Code postal - Ville	56403 Auray Cedex
Téléphone	02 .9 7. 56 .4 1. 74
Fax	02 .9 7. 56 .4 0. 68
Courriel	pays-auray@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	91 331

Densité moyenne	149,41

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
56	Auray Quiberon Terre Atlantique (200043123)	CC
56	CC de Belle Ile en Mer (245600465)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Elaboration, approbation, suivi et révision du SCOT et des schémas de secteur.*
- Schéma de secteur
- Etudes et programmation *Activités d'études, d'animation ou de gestion nécessaires à l'élaboration de la charte du Pays d'Auray et la mise en oeuvre des projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif traduisant ses orientations. Le syndicat est amené dans l'exercice de cette compétence à poursuivre les travaux du GIP de développement local destinés à engager contractuellement ses membres avec l'Etat, la région, le département et tout autre financeur dans le cadre d'un contrat tel que défini dans la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995. Le syndicat a plus particulièrement vocation à : - exercer les fonctions de représentation du pays auprès des pouvoirs publics et de négocier et contractualiser en son nom, - conduire des réflexions et mener des études à l'échelle du pays, - assurer l'ingénierie des parojets de pays ou d'intérêt de pays, - coordonner la politique de communication et d'animation économique et touristique du pays.*
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays *Elaboration et mise en oeuvre d'une politique d'aménagement et de développement durable sur le territoire du pays d'Auray.Activités d'étude, d'animation ou de gestion nécessaires à l'élaboration de la charte du pays d'Auray et à la mise en oeuvre des projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif traduisant ses orientations.Exercice des fonctions de représentation du Pays auprès des pouvoirs publics et négocier et contractualiser en son nom; conduire des réflexions et mener des études à l'échelle du pays; assurer l'ingénierie des projets de pays ou d'intérêt de pays; coordonner la politique de communication et d'animation économique et touristiques du pays.*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)